



LA CAUSE DES FEMMES

Dossier de présentation

La Cause des Femmes - Association humaniste

La Cause des Femmes en bref

160 adhérents

Association reconnue d'intérêt général

Mission : lutter contre les injustices et les violences faites aux femmes

Des soutiens prestigieux : Elisabeth Badinter et Pierre Arditi nous parrainent

Un premier festival réussi en 2017

De nombreuses actions en cours : Regards croisés (27 septembre 2018), 2^e Festival (19-21 Octobre 2018), rencontres lycéennes, (1^{er} trimestre 2019), journée d'étude sur les violences coutumières (7 mars 2019)

Quelques chiffres clés des injustices et violences faites aux Femmes

1 femme sur 3 dans le monde subira des violences physiques ou sexuelles au cours de son existence

Autrement dit, on connaît toutes quelqu'un qui en est victime... Chaque année en France, plus de 200 000 femmes de 18 à 59 ans sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire.

118 femmes sont mortes en France en 2014 sous les coups de leur conjoint

Une femme décède tous les 3 jours de violences conjugales. Une épouse sur dix est victime de violence conjugale, 118 décès ont été enregistrés en France au cours de l'année 2014. Pour les Européennes âgées de 16 à 44 ans, les brutalités au sein du foyer sont la première cause de mortalité avant les accidents de la route et le cancer.

1 femme sur 4 est touchée par les violences sexuelles

Les violences sexuelles sont un fléau qui touche une femme sur 4 dans le monde, principalement dans l'enfance. 83 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol chaque année en France et seules 13% d'entre elles déposent plainte.

200 millions de femmes « manquent » dans le monde

Chaque jour des milliers de femmes sont tuées dans le monde parce qu'elles sont nées filles. L'infanticide des filles en Inde et en Chine, les crimes d'honneur, la violence intrafamiliale... autant de crimes machistes qu'il faut combattre.

125 millions de femmes ont subi une forme de mutilations sexuelles féminines

Notamment en Afrique, au Yémen et en Irak. La France comptait en 2004 environ 53 000 femmes adultes qui auraient subi des mutilations sexuelles (hypothèse moyenne). Neuf victimes sur dix ont été excisées avant l'âge de 10 ans.

Plus de 700 millions de femmes mariées de force dans le monde avant leurs 18 ans

Dont 250 millions avant leur 15 ans...

QUI SOMMES-NOUS ?

Début 2017, des citoyennes et citoyens du bassin lémanique franco-genevois qui partagent des valeurs humanistes :

- indignés par la discrimination dont souffrent les femmes, ici et dans le monde,
- motivés à soutenir les défenseurs des droits humains,
- adversaires de ceux qui emprisonnent les artistes ou imposent la censure,

se sont engagés à :

- protéger et soutenir les femmes dans leurs combats pour la reconnaissance de leurs droits
- devenir partenaires de toute initiative, individuelle ou collective en faveur de l'égalité
- porter la parole et devenir l'avocat de la cause des femmes auprès des instances locales, nationales et internationales.



QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

- Mettre en place un observatoire des inégalités.
- Recueillir les initiatives et les promouvoir.
- Proposer des manifestations pour médiatiser l'ensemble des actions qui cherchent à faire basculer les mentalités et les pratiques discriminantes.
- Interpeller toutes les instances et/ou tous les acteurs en capacité de changer les déséquilibres actuels.
- Mettre en synergie :
 - les convictions,
 - l'engagement désintéressé,
 - les disponibilités,
 - les réseaux formels et informels,
 - les talents de ses membres.

POUR QUELS PUBLICS ?

Nous souhaitons toucher tous les publics, le « grand » public, les associations, les décideurs, élus ou non, les organisations internationales,...

POUR DEVENIR :

- Des lanceurs d'alerte.
- Un groupe de pression.
- Une force de propositions.
- Des accélérateurs de décisions.
- Des observateurs vigilants de la mise en oeuvre des décisions prises.
- Des acteurs connus et reconnus auprès des instances nationales et internationales en instruisant dès maintenant un dossier de reconnaissance comme ONG auprès des Nations Unies.

QUELS SONT NOS MOYENS ?

- L'appui de la commune de Gaillard, limitrophe de Genève, et une collaboration service public – association qui se révèle très productive,
- Les relations avec les organisations internationales implantées à Genève,
- Les partenariats avec les associations locales et nationales, des universités et toute autre structure susceptible de faire bouger les mentalités,
- Le parrainage de personnalités connues pour leurs convictions humanistes,
- L'organisation de manifestations défendant la cause des femmes (festival annuel, journée des Femmes du 8 mars, conférences, tables rondes, interpellations d'élus, lettres ouvertes, pétitions sur le Net...),
- Assurer et assumer une présence vigilante dans les médias pour :
 - amplifier les actions entreprises et leur donner du sens,
 - les consolider grâce aux réseaux identifiés.
- Toute autre action que l'Association « la cause des femmes », laboratoire d'idées et d'initiatives, jugera utile de mettre en oeuvre.

DES SOUTIENS PRESTIGIEUX :



Madame **Elisabeth BADINTER**, femme de lettres, philosophe et féministe engagée est la **marraine de notre association** depuis sa création.



Monsieur **Pierre ARDITI**, Comédien. Notamment récompensé de deux César, d'un 7 d'or, et d'un Molière. Il est décoré de la Légion d'honneur, de l'ordre du mérite et est Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres. Il est notre nouveau **parrain 2018**

pour "La cause des femmes".

Je me réjouis d'être la marraine du festival "La Cause des femmes", et je tiens à féliciter la mairie de Graveland d'avoir pris l'initiative de mettre en lumière cette cause là.

En effet, des vents contraires se lèvent contre des droits difficilement acquis par les femmes depuis près d'un demi siècle dans nos démocraties. Après la Botanique et l'Amérique de Trump, qui remettent en cause le droit de disposer de leur corps et d'être mère ou non, on s'entend en France des voix de plus en plus nombreuses qui s'élèvent contre l'avortement. Il n'est que temps de stopper cette répression annoncée qui peut en appeler d'autres.

Rappelons-nous l'avertissement prémoniteur de Simone de Beauvoir : "des droits des femmes ne sont jamais acquis définitivement. A l'occasion de crises économiques, politiques ou religieuses, ils pourraient être remis en question".

La lutte continue.

Elisabeth Badinter

PIERRE ARDITI

PARIS le 29.5.2018

Chers ami(es) de la cause des femmes

C'est avec beaucoup de plaisir que j'accepte d'être le parrain de l'association "La cause des femmes".

Votre action utile à toutes les femmes, en France, mais aussi au delà à travers le monde, contribuera à une prise de conscience généralisée qui permettra de réduire, avec le temps, les violences exercées à leur encontre.

Les traitements inhumains qu'elles subissent parfois dans un certain nombre de pays nécessitent la mobilisation de toutes les consciences, et c'est pour cela que mon engagement à vos côtés est un devoir.

J'invite les hommes et les femmes à vous soutenir dans votre combat pour la dignité et la protection des êtres humains les plus fragiles et les plus exposés.

Pour faire une société plus juste et plus humaine je suis à vos côtés dans ce combat fondé sur l'éthique.

Pierre Arditi

DES ARTISTES ET INTELLECTUELS ENGAGÉS :



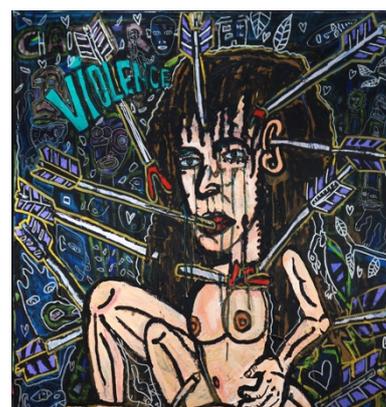
Ernest PIGNON-ERNEST, Artiste peintre, Ernest Pignon-Ernest est niçois, il vit et travaille à Paris. Depuis presque cinquante ans il appose des images sur les murs des cités. Il nous a offert la calligraphie de notre logo.



La calligraphie offerte par Ernest PIGNON-ERNEST



Robert COMBAS, artiste peintre français à la notoriété internationale, Robert Combas fait partie des 500 artistes actuels les plus cotés au monde. Influencé par les univers de la bande dessinée et du rock, il revendique son caractère populaire.



Toile de Robert Combas illustrant les violences faites aux Femmes en soutien à l'association.



Mychel BLANC, Artiste peintre régional, il nous a offert une toile dédiée à La Cause des Femmes





Marie MOREL, artiste peintre. Lors de notre Festival 2017 a exposé son oeuvre majestueuse sur les femmes oubliées de l'histoire.



Mylène BESSON, artiste peintre. Une reproduction de ses « femmes qui rient » sera exposée lors de notre Festival 2018



Les femmes qui rient de Mylène Besson

DES EXPERTS INSTITUTIONNELS RECONNUS :

Le jury du Festival 2017

- Elisabeth DECREY WARNER, présidente exécutive de l'Appel de Genève, ancienne présidente du Parlement de la République et canton de Genève et lauréate du Prix de la Fondation pour Genève en 2016.
- Anne-Claire ADDET, adjointe éditoriale au Forum International sur les Droits Humains de Genève.
- Maître Delphine DRACHE, avocate au barreau de Saint-Etienne
- Maître Patrice REYNAUD, avocat au barreau de Genève.
- Jacques PELLET, ancien ministre-conseiller auprès de l'ambassade de France en Chine. Ancien représentant permanent adjoint à la mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales à Genève. Envoyé personnel du président du CICR pour la Chine.

Mais aussi

- Les doyens des facultés de droit des universités de Genève et de Chambéry.
- Isabelle GATTIKER, directrice générale du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) (jury 2018)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT



**FACULTÉ
DE DROIT**
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC

UN PREMIER FESTIVAL REUSSI !

Les 23 et 24 Septembre 2017

CONCOURS DE PLAIDOIRIES

Cinq étudiants des facultés de droit de Chambéry et de Genève se sont affrontés lors du concours de plaidoiries sur le thème :

« Commerce du sexe, droit à disposer de son corps ? »

Deux futures avocates et trois de leurs futurs confrères ont proposé des argumentaires de haut niveau, devant un jury prestigieux. Leur fougue et leur parti pris de jeunes juristes nous ouvrent des perspectives en termes de représentations, de choix éthiques et de visions modernes du rapport des Hommes, au sens générique, avec leur corps. Ces étudiants deviennent nos ambassadeurs auprès de leurs camarades étudiants et nos personnes-ressources pour les messages que nous souhaitons transmettre aux jeunes générations.



CONCERT DE CECILEM



Dans le droit fil des plaidoiries, le concert de CECILEM, chanteuse engagée qui partage avec nous des valeurs humanistes, a clos cette première journée.

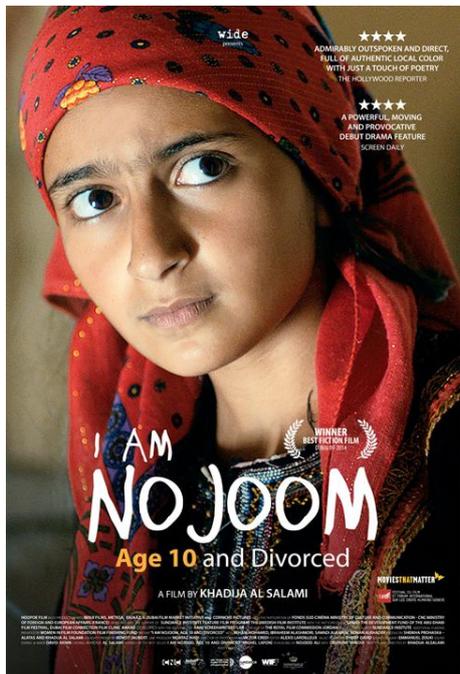
FORUM DES ASSOCIATIONS, EXPOSITION D'ART



Le forum des associations invitées et la « guinguette » des cuisines du Monde ont permis au public très nombreux de tisser des liens, proposer des actions dans un décor agrémenté des œuvres des artistes qui nous soutiennent (Marie MOREL et Mychel BLANC).

PROJECTIONS DE FILMS & DÉBATS

La présence de la réalisatrice du film autobiographique « Moi, Nojoom, 10 ans, divorcée », Khadija AL-SALAMI, a permis au public de dépasser son émotion palpable après la projection de ce film et d'échanger avec elle au cours d'un débat plein de retenue. Un second film, « Sonita », de Rokhsareh GHAEM MAGHANI, chronique d'un mariage forcé d'une jeune afghane a terminé cette seconde journée.



Le festival de septembre 2017 a constitué le premier « chantier » mené collectivement par des adhérents enthousiastes qui n'ont pas ménagé leurs efforts. L'association bascule aujourd'hui dans les configurations qu'elle a choisies lors de sa constitution : laboratoire d'idées et pépinière d'initiatives.

Thème 2018–2019

« Touche pas à mon corps ! Peut-on attenter au corps pour des raisons culturelles, culturelles, politiques ou philosophiques ? »

Actions « Tous publics »

Festival des 19, 20 et 21 octobre

Vitrine médiatique des actions conduites par **LCDF** ouverte au **grand public**.

- Théâtre le 19 octobre, en soirée
- Forum des associations, concours de plaidoiries, concert et exposition d'artistes le 20 octobre
- Projection d'un film et débat le 21 octobre

Concours de plaidoiries du 20 octobre 2018

En partenariat avec les **universités de Genève** et **Savoie Mont-Blanc de Chambéry**, le deuxième concours confrontera des étudiants sur notre thème 2018.

Financement participatif :

Selon les campagnes

Collaborations avec des artistes qui œuvrent pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes :

- Mylène **BESSON** et Marie **MOREL**, artistes peintres (réalisé)
- **CECILEM**, auteure-compositrice-interprète, Khadija **AL SALAMI**, réalisatrice et Maurice **SIMON**, auteur (en cours)
- Joël **DELEPINE**, photographe (en cours).

Comité de lecture :

A l'heure où le citoyen est submergé d'informations pas toujours fiables, « **La Cause des Femmes** » a mis en place un comité de lecture qui exerce une veille critique sur tout ce qui est publié et propose des informations, des œuvres littéraires, cinématographiques, artistiques au grand public via son site www.lacausedesfemmes.org.

Actions avec les associations et les institutions

« **Regards croisés** » : 27 septembre 2018

Confrontation des réponses apportées à notre thème 2018 par cinq associations, dont la nôtre, animée par une sixième, apportent leur regard sur la question et débattent en plénière pour enrichir leurs réflexions.

Un livret sera édité et distribué par « **La cause des Femmes** ».

Seuls les adhérents des associations participantes et quelques invités d'autres associations pourront participer.

« **Rencontres lycéennes** » :

De novembre 2018 à février 2019

- Participation au projet du Lycée Jean Monnet d'ANNEMASSE :
« **En route vers une société plus solidaire et équitable** »
- Projet d'un travail avec un établissement suisse en langue allemande.
- Participation à des travaux personnels encadrés

Première journée d'étude : 5 mars 2019

Coproduction d'une journée d'étude pour les acteurs publics et les élus locaux avec des élus nationaux (Mmes **LENNE** et **DUBY-MULLER**, députées) et Monsieur le **Préfet de HAUTE-SAVOIE**, le 5 mars 2019 à GAILLARD. Présence d'experts et travaux de groupes pour renforcer la cohérence des réponses apportées par les différents services. Témoignage d'un grand témoin (Cynthia **FLEURY**, philosophe, est sollicitée)

Objectifs :

- Parfaire la compréhension des problèmes rencontrés en partageant les connaissances
 - Des experts invités
 - Des praticiens de terrain des différentes institutions et services présents (importance des travaux de groupe).
- Générer des projets spécifiques de collaborations locales, des idées d'actions concert